



## **Manifeste pour un Revenu minimum garanti**

En mettant un grand nombre de ménages en difficulté pour assurer les dépenses vitales, la crise du Covid-19 a déclenché une prise de conscience nécessaire quant à notre vulnérabilité individuelle et collective. De plus en plus de personnes se sont retrouvées en situation de pauvreté depuis mars 2020, et pour nombre d'entre elles, la crise a un impact décisif dans leur trajectoire. Alors que la pauvreté n'est pas réservée qu'aux autres, nous ne sommes pour autant pas toutes et tous égaux face à la pauvreté. Notre système actuel présente en effet de nombreuses failles quant à la protection de nos concitoyens et concitoyennes face aux aléas de la vie.

**Face à cette constatation, le collectif pour un Revenu Minimum Garanti (RMG) propose un projet de lutte contre la pauvreté en réformant la politique de minima sociaux.**

Le principal objectif du RMG est de permettre à chacun.e d'être protégé.e, d'être reconnu.e et en capacité de contribuer à l'évolution de la société. L'accès à une égale dignité et la participation effective des personnes en situation de pauvreté à la vie en société, permettent de faire émerger des politiques plus justes et efficaces.

Dans un premier temps, nous rappelons le préambule de la Constitution de 1946 pour lequel « Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence » Ainsi, le RMG vient rappeler que **le minimum vital ne se négocie pas**. La politique actuelle de lutte contre la pauvreté – qui laisse des millions de personnes vivre en dessous du seuil de pauvreté - traduit la négation du droit inaliénable de vivre dignement. La France s'est par ailleurs engagée devant les Nations Unies à faire disparaître totalement la grande pauvreté d'ici 2030 dans le cadre des objectifs de développement durable, engagement irréaliste sans mettre en place une réforme des minima sociaux.

De plus, le RMG provoquerait également la réduction conséquente des nombreuses violences commises à l'égard des personnes en situation de pauvreté. Cela inclut la réduction des maltraitements institutionnels actuelles, la réduction des discriminations et préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté et la fin de l'angoisse ressentie par celles et ceux qui n'ont pas accès aux ressources vitales pour préserver leur dignité. Le RMG protégerait également les enfants, victimes indirectes des sanctions actuelles prévues dans le cadre du RSA, sanctions qui impactent tout un foyer et pas seulement un individu. Le RMG permettrait un meilleur accès aux droits en général.

Enfin, le RMG propose une vision plus juste de la société, en misant sur l'investissement plutôt que sur l'économie de court terme, qui se révèle être coûteuse en

réalité. En effet, comment espérer une réinsertion probante lorsque les personnes concernées sont obligées de faire face à l'urgence du quotidien, aux menaces de sanctions de l'Etat ?

Seules une politique d'accompagnement individualisée et dissociée de l'allocation, une dynamique de confiance et de valorisation de la contribution des personnes en situation de pauvreté au sein de la société et une garantie de protection face aux besoins vitaux pourront aboutir à une réinsertion fructueuse et à l'accès à des métiers décents. Ainsi, garantir un revenu minimum à chaque individu ne signifie pas renoncer à sa contribution au sein de la société, mais justement garantir cette contribution, tout en assurant sa protection et sa reconnaissance par la société.

Afin de permettre l'amélioration des politiques de minima sociaux et de lutte contre la pauvreté et ainsi avancer vers le Revenu Minimum Garanti, nous proposons plusieurs améliorations qui, réunies, forment un tout cohérent pour lutter efficacement contre la pauvreté :

1- Ce revenu doit être garanti **sans contrepartie** et **ne peut constituer une allocation différentielle**. En effet, la distribution du RMG doit être faite selon un principe de confiance de la société envers chacun de ses membres et non pas en perpétuant l'exclusion d'une partie de ces derniers.

2- Pour rendre cette mesure la plus efficace possible, il faut que cette dernière soit accompagnée d'un **suivi personnel et dissocié de l'allocation** autour du projet de chacun, afin de donner toutes les chances d'accès à un métier décent.

3- Le revenu minimum garanti doit se situer **au moins au niveau du seuil de pauvreté (à 50 % du niveau de vie médian en France, soit 867 euros)**, afin de lutter pour la dignité égale de tou·te·s, et **être étendu aux 18-25 ans**, tranche de la population particulièrement touchée par la précarité.

4- La simplification administrative du versement des aides sociales par l'**automatisation** du RMG à toute personne y ayant droit est également nécessaire afin de lutter efficacement contre le phénomène de non-recours.

5- Ce revenu serait versé sous condition de ressources liées à l'activité ou à l'épargne (et ne serait pas un revenu universel versé à tout citoyen quel que soit son revenu).

6- Pour que le RMG soit un droit égal sur tout le territoire, il faut le sortir des logiques budgétaires qui varient selon les départements , et en **centraliser le financement**.

7- Enfin, l'**individualisation** des prestations sociales permettrait l'indépendance et l'autonomie de toute personne concernée, notamment vis-à-vis du/de la conjoint·e, et éviter ainsi la pénalisation collective d'une responsabilité individuelle.

Pour une réelle politique de lutte contre la pauvreté et la précarité et de soutien aux personnes concernées, le RMG est une évidence, une urgence.

Aujourd'hui, nous attendons un positionnement clair des candidats et candidates à la présidence de la République. Nous les exhortons à exprimer haut et fort leur position quant au RMG.